

## **Ecole chercheurs PSDR 3 25 – 28 mai 2010 *Chemins de recherches* partenariales interdisciplinaires Proposition de communication**

### Titre de la communication

Les aménités environnementales : quelle(s) définition(s) et quelle cohérence dans une perspective d'éco-développement territorial ? La contribution des approches cognitive, écologique et socio-économique.

### Auteur :

Amédée MOLLARD, Directeur de recherches,  
UMR GAEL, INRA-Université Pierre Mendès France, BP 47 38040 Grenoble  
Cedex 09 33 (0)4 76 82 54 37 ou 54 39 (secr.), mel : [mollard@grenoble.inra.fr](mailto:mollard@grenoble.inra.fr)  
Projet PSDR3 AMEN interrégional Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes

### Résumé de la communication

Il est fréquemment question des *aménités environnementales* dans les analyses du développement durable des territoires (OCDE, 1999), mais leur définition et leur rôle restent souvent généraux et imprécis. Ce terme évoque souvent une approche esthétisante de la "nature" ou du "paysage" qui privilégie la vue plutôt que les autres sens. Ce type d'approche conjugue l'aménité au singulier, dans une logique analytique et descriptive qui repose sur l'hypothèse d'aménités perçues isolément les unes des autres. Enfin, les travaux réalisés alternent des analyses subjectives en termes d'attractivité, donc variables selon les individus, et des approches plus objectives centrées sur une typologie des ressources naturelles ou patrimoniales, présentes sur les territoires concernés. Pour autant, on sent bien qu'il y a derrière la notion d'aménités environnementales un potentiel important de valorisation économique qui peut être intégré dans des stratégies de développement territorial durable. Elles constituent alors un vecteur dont il faut préciser la pertinence et l'efficacité, dans une logique de développement qui combine à la fois des variables écologiques objectives et l'analyse des attentes spécifiques des personnes qui fréquentent ou habitent les territoires concernés. Dans cette perspective, il convient de mieux préciser les concepts et notions mobilisées autour des aménités environnementales afin d'accroître l'efficacité des stratégies d'aménagement potentiellement interdisciplinaires. Cette communication a pour ambition d'approfondir et développer l'analyse économique des aménités environnementales grâce aux apports des cognitivistes et des écologues avec lesquels nous avons travaillé pendant deux années dans le Massif des Bauges (Savoie/Haute Savoie). De ce point de vue elle innove par rapport aux analyses réalisées par l'OCDE en 1994, 1996 et 1999 qui définissent les aménités comme une valeur d'usage ou de non-usage qui découle d'une valeur de consommation plutôt que de production. Les concepts de "biens publics" et d'externalités" sont mobilisés et leur valorisation économique est réduite au processus d'internalisation des externalités, dont l'équivalent monétaire est source de développement économique. Par rapport à cette vision mono-disciplinaire, notre raisonnement part du concept d'"écodéveloppement" d'Ignacy Sachs (1980) et le décline au niveau des territoires. Cela permet d'introduire une spatialisation objective de l'attractivité des aménités selon les "écozones" (espaces naturels ayant des potentialités et contraintes écologiques similaires) et de prendre en compte la "durabilité" de leur gestion et préservation pour la satisfaction des besoins. 1

On présente donc tout d'abord dans cette communication les différentes définitions mobilisables de la notion d'aménités, en enrichissant l'analyse économique par un apport interdisciplinaire conjoint des sciences cognitives et de l'analyse écologique pour un territoire donné, que l'on a testé sur le Massif des Bauges.

- Cela nous permet en premier lieu d'analyser de façon plus précise la *demande d'aménités* en combinant une vision globale et systémique des aménités ("Gestalt theory") et les perceptions plus analytiques et subjectives des aménités par les usagers des espaces concernés.
- Cela montre ensuite que l'*offre d'aménités* devient beaucoup plus riche lorsque l'on prend en compte la diversité et la valeur écologique des habitats et éco-complexes d'un territoire donné.
- Cela met en évidence que la confrontation et la combinaison de ces *deux analyses* de la demande et de l'offre d'aménités permettent au final d'atteindre une approche plus riche du potentiel d'écodéveloppement que la valorisation des aménités représente pour un territoire.

On pourra alors conclure si la qualité écologique des territoires (éco-zones) est un vecteur important d'attractivité de leur fréquentation (touristique ou résidentielle) et, selon le résultat, s'il faut protéger les zones fréquentées pour préserver les aménités dont elles sont dotées. Réciproquement, on verra si la préservation des aménités via la création de zones protégées se traduit ou non par une meilleure qualité de leur fréquentation.

#### Objectif de la communication

L'objectif de cette communication est de montrer que la mobilisation d'une approche interdisciplinaire (sciences cognitives et analyse écosystémique) pour analyser les modalités économiques de valorisation des aménités environnementales d'un territoire donné, se révèle efficace et moins simplificatrice que les approches développées jusqu'ici à partir des concepts économiques classiques d'internalisation des externalités positives dans un contexte de biens publics valorisés à l'échelle locale.

#### Originalité du sujet :

Depuis les rapports de l'OCDE des années 90 qui ont fait date sur les aménités rurales, et qui ont mobilisé une grande partie des analyses sur les modalités de leur valorisation, l'approche adoptée dans cette communication s'appuie sur le concept d'écodéveloppement territorial. Elle combine à la fois l'analyse des modalités de perception et du vécu des aménités pour les différentes catégories d'usagers et l'approche de l'attractivité de la qualité écologique des espaces concernés. Cela débouche sur des analyses beaucoup mieux adaptées aux contextes spécifiques des modes de valorisation des aménités et peut alimenter des stratégies de développement de l'écotourisme.

#### Méthode

L'analyse interdisciplinaire des différents modes de valorisation des aménités environnementales a nécessité de se concentrer sur un terrain d'observation

précis, le Massif des Bauges, entre les lacs d'Annecy et du Bourget, doté d'un potentiel important d'aménités environnementales et patrimoniales dans sa partie centrale (le cœur des Bauges), avec des espaces naturels et agricoles de faible densité et des zones de montagne culminant à 2217m). Les cognitiens ont utilisé auprès des excursionnistes, des touristes et des résidents principaux/secondaires la méthode du photolangage et de l'oculométrie, en utilisant un échantillon de photos représentatives d'une typologie objective des aménités choisies en commun avec les écologues et économistes. De leur côté, pour le Cœur des Bauges, les écologues ont réalisé en collaboration avec le service scientifique du PNR une typologie simplifiée de 32 habitats écologiques, réduite ensuite à 6 grands ensembles à partir d'une cartographie phytosociologique initiale de 159 classes. Sur cette base ont été produites des cartes thématiques portant sur l'organisation et les fonctionnalités des paysages, les statuts de protection, l'intérêt environnemental, les enjeux et menaces sur ces espaces, etc. Ces données objectives sont ensuite reprises par les économistes pour analyser les interactions entre la qualité écologique de l'offre d'aménités et l'attractivité/perception des aménités par les visiteurs ou usagers de la zone étudiée (tourisme et randonnée).

### Résultats attendus

Au final, on espère déboucher grâce à tous les outils mobilisés, à une double analyse qui conditionne les modalités de valorisation des aménités environnementales et la rencontre entre leur offre et leur demande : d'une part le degré de variabilité des aménités offertes sur le territoire analysé et la valeur écologique des différentes écozones analysées ; d'autre part la perception systémique variable des aménités par les personnes qui fréquentent le Cœur des Bauges et leur sensibilité inégale à ces différents systèmes d'aménités. Cela doit permettre de mieux adapter à cette variabilité les politiques de gestion et de préservation des aménités environnementales par les acteurs des Parcs naturels et les prestataires touristiques de ces zones.

### Bibliographie

- Barbault R., (2007). "Développement régional et diversité écologique : liens et connexions ? Le point de vue d'un écologue", in Mollard A, Sauboua E et Hirczak M. (coord.) 2007. *Territoires et enjeux du développement régional*, Editions Quae, 236 p, pp 99-111
- Blandin P., Lamotte M. (1988). Recherche d'une entité écologique correspondant à l'étude des paysages : la notion d'écocomplexe, *Bulletin d'Ecologie*, n° 19 (4) : 547-555
- Caelen J., Pellegrin A., (2009). Analyse cognitive des aménités environnementales, Actes du colloque de Psychologie Ergonomique (EPIQUE), Télécom éd., septembre, Nice, pp 109-115.
- Daily, G. 1997 *Natures Services Societal Dependence on natural ecosystems*. Island Press, Washington, 392 p.
- Gibson J.J. (1979). *The ecological approach to visual perception* London: Lawrence Erlbaum associates, 1986 (2<sup>nd</sup>e édition).
- Hunt JD. (1975) "Image as a factor in tourism development", *Journal of travel research*, vol 13, 3: 1-7
- Lancaster K.J. (1966), "A new approach to consumer theory", *Journal of*

*political economy*, vol.74, p.132-157.

- Mollard A, Rambonilaza M., Vollet D., (2005) "Aménités environnementales et rente territoriale sur un marché de services différenciés: le cas du marché des gîtes ruraux labellisés en France", *Revue d'économie politique*, pp. 251-276.

- OCDE (1999), *Cultiver les aménités rurales. Une perspective de développement économique*. Publication OCDE, Paris, 122 p

- Sachs I, 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*, Éd. Économie et Humanisme – Éditions ouvrières, Paris, 1980, 140 p.